

Jonathan PAPIN
Espaces Publics - Travaux
Direction des services techniques
26 rue du Docteur Le Savoureux 92290



CHATENAY-MALABRY
☎ : 06 37 25 68 01
✉ : jpapin@chatenay-malabry.fr

Ville de Châtenay-Malabry

Avis Permis de construire / Déclaration préalable

Référence dossier : PC 92019 18 *0019

Adresse : ZAC LaVallée

Objet : Construction du nouveau siège LIDL France (4 bâtiments)

Élément examiné	Observation
Voirie	Faire une réunion préalable en mairie avec le PIC pour la démolition et construction Prévoir zone de lavage pour nettoyer chantier /roues des véhicules en période de travaux, vis-à-vis du domaine public.
Bateau	Bateau en pavés Lors de la mise en œuvre ne pas générer des non conformités avec des pentes supérieures à 4% par rapport au trottoir public (surtout pour les portails coulissants)
Concessionnaire Réseaux EU/EP	EPT Grande voie des Vignes CD Sully Prudhomme et Division Leclerc
Gargouilles	Pas de gargouille sur voirie.
Mobilier urbain	Si interventions : à la charge de l'aménageur
Eclairage public / SLT	Si interventions : à la charge de l'aménageur

Observation générale :

Saillies (par rapport au Règlement de voirie)/ Conformité : Oui Non

Identifier zones de dépose des poubelles sur domaine public ou en limite de propriété.

Faire demandes pour régulariser les arrêtés d'entrée(s) charretière(s).

En cours et à la fin des travaux les répercussions liées aux travaux type emballage / déménagement sont à la charge du bénéficiaire du permis de construire ou ses entreprises. La ville n'effectuera pas le nettoyage issu de travaux ou d'emménagements.

Une réunion préalable est à prévoir avant le commencement des travaux en Mairie Oui Non
(Au minimum 5 semaines avant le début des travaux)

Avis favorable

Le 08/08/2018

Avis défavorable

Françoise RODIER
Directeur Général des Services Techniques